

LES SITES MAIL-GROUPAMA.COM - GROUPAMA-FR.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans les bornes électriques. Ce produit est à la mode chez les escrocs. Nous avons identifié un nombre très important de sites frauduleux. Jamais une société ne vendra à l'unité ce type de produit ! Il est aussi proposé d'investir dans les EHPADS en usurpant le nom de NEXITY. Nous vous conseillons de contacter directement la société qui serait à l'origine du produit.

Il est aussi utilisé le site groupama-fr.com

Les sites internet

Le site groupama-fr.com

Il a été créé le 05/10/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/groupama-fr.com>

Le site mail-groupa.com

Il a été créé le 12/02/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mail-groupama.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les

informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 59 39 65 94

Il s'inscrit dans une série intéressante :

votre-ecologie.fr	01 59 39 63 96
mail-groupama.com	01 59 39 65 94
lys-champselysees.com	01 59 39 66 37
bunq-france.com	01 59 39 67 26

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Philippe DUHAMEL

Les produits

Il est proposé d'investir dans des bornes électriques avec un rendement impossible à obtenir. Ce sera encore plus difficile compte tenu que ce produit n'est jamais vendu aux particuliers en placement financier. Il est aussi proposé d'investir dans les EHPADS. Nous publions une plaquette de présentation :

[La-plaquette-du-site-mail-groupama.pdf](#)

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte italien ayant l'IBAN IT11 T020 0803 4430 0010 6812 625
Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0033 0000 4571 4518 1250 5
Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0035 2040 0004 1331 4301 8
La société portugaise THIERNO SEYDOU UNIPessoal LDA

Elle est aussi utilisée par le site

finarem-finance.com

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom de GROUPAMA. Ce n'est pas la première fois nous avons déjà mis en ligne deux enquêtes concernant 6 clones frauduleux.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

